



Procuration pour une évaluation gratuite de votre situation en matière d'assurance

Selon les comparaisons actuelles du service d'assurance ASTAG, 40 % de toutes les entreprises de transport suisses paient des primes en trop. 60 % de ces transporteurs présentent de sévères lacunes relatives à leur couverture d'assurance.

Nous vous aidons:

- ✓ Le service d'assurance ASTAG évalue gratuitement vos assurances et vous montre où vous pouvez réaliser des économies sur les primes et comment optimiser votre couverture d'assurance
- ✓ Vous ne devez entreprendre aucune démarche à part nous communiquer dans quelles compagnies vous avez souscrit à des contrats d'assurance
- ✓ Dans les 14 jours qui suivront, vous obtiendrez nos recommandations pour l'optimisation de vos assurances

Par la présente, nous mandatos le prestataire d'assurance de l'ASTAG / Glausen + Partner AG pour procéder à l'évaluation de notre situation globale d'assuré.

Cette procuration ne se fonde pas sur un mandat de courtier. Les polices existantes demeurent inchangées auprès des services compétents actuels des compagnies d'assurances et des institutions de prévoyance.

Pour l'évaluation de la couverture d'assurance, le partenaire d'assurance ASTAG / Glausen + Partner AG est autorisé à récolter des informations sur les assurés au sujet de l'évolution des sinistres, des polices existantes, du calcul des primes et des autres données globales qui ont un lien direct avec les contrats d'assurance souscrits. De plus, le partenaire d'assurance ASTAG / Glausen + Partner AG est habilité à demander des offres, respectivement à mener des négociations qui s'avèrent nécessaires pour accomplir sa mission.

Cette procuration expire tacitement 10 mois après la date de délivrance qui figure ci-dessous.

Adresse de l'entité adjudicatrice / Membre ASTAG:

Lieu et date: _____ Signature: _____